

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 26 (1946)
Heft: 10

Artikel: L'industrie suisse de l'aviation
Autor: Dechevrens, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INDUSTRIE SUISSE DE L'AVIATION

par

Charles Dechevrens

Président de l'Association suisse de l'industrie de l'aviation, Genève

Déjà après la guerre de 1914-1918, l'industrie aéronautique en Suisse avait essayé de mettre sur pied la fabrication d'appareils destinés en premier lieu à des buts militaires. Malheureusement, ces tentatives, par manque de soutien de la part des autorités, ne réussirent pas à constituer une base suffisante, tant au point de vue technique qu'au point de vue industriel proprement dit.

Les événements des années 1934, 1935 et 1936, ainsi que le développement constant de l'aviation dans les pays qui nous entourent, amenèrent nos autorités à mettre au point un organisme qui puisse répondre aux besoins de notre défense nationale. Le résultat de ces efforts fut la création en 1938 de l'Association suisse de l'industrie de l'aviation qui, d'emblée, groupa une quarantaine d'usines. L'organisation de la production de matériel aéronautique destiné à la défense nationale avait été prévue selon un plan de décentralisation, en ce sens que les usines chargées de produire du matériel d'aviation s'occupaient en général d'une autre production. La création de départements spécialisés dans les usines faisant partie de l'A. S. I. A., l'équipement de ceux-ci, la formation des cadres, l'éducation des spécialistes, absorbèrent nos industriels qui, en 1939, commencèrent une production sur des bases industrielles. Cette production se développa constamment durant la période de 1939-1945 et pour pouvoir faire face aux demandes de notre défense nationale, les membres de l'A. S. I. A. occupèrent plus de 5.000 ouvriers, plus de 600 ingénieurs, techniciens et employés, en complétant leur organisation par des bureaux d'études et de recherches, ainsi que par la création de laboratoires, de services d'essais réservés exclusivement au matériel d'aviation.

Du côté de l'Etat, un effort très sérieux a été fait par la création de la Fabrique fédérale d'avions à Emmen, chargée de l'étude des prototypes, des essais, de leur mise au point et du montage des appareils livrés en pièces détachées par l'industrie privée. La Fabrique fédérale d'avions à Emmen est équipée de la façon la plus moderne, elle possède les instruments les plus perfectionnés pour le contrôle des matériaux et des pièces. Afin de permettre le développement de la science et de la technique, un centre d'essais a été adjoint à la fabrique. Celui-ci se compose d'un banc d'essais de haute altitude, permettant la mise au point et le réglage des moteurs et d'une soufflerie de grande puissance pour la détermination et le contrôle des formes aérodynamiques. La Fabrique fédérale d'avions d'Emmen, qui forme une régie

d'Etat indépendante, occupe plus de 400 ingénieurs, techniciens et ouvriers.

Comme il a été pratiquement impossible à notre pays de se procurer au dehors les pièces ou organes nécessaires au montage des avions, ou même d'acquiescer des avions complets, les 45 maisons groupées dans l'Association suisse de l'industrie de l'aviation ont réussi à produire en Suisse tous les organes et toutes les pièces composant un avion militaire de chasse ou d'observation.

La production de matériel d'aviation pour les besoins civils peut se comparer à la production de voitures automobiles de tourisme. L'industrie suisse de l'aviation, par suite de l'exiguïté du marché intérieur, se trouve dans l'impossibilité matérielle de fournir des appareils civils susceptibles de concurrencer ceux produits par les grands pays. Son maintien dépend en premier lieu de commandes d'appareils militaires ; toutefois, les spécialités créées et mises au point par les usines suisses peuvent, dans beaucoup de cas, constituer des articles d'exportation extrêmement intéressants.

Grâce à un équipement des plus modernes, grâce à la qualité insurpassable de la main-d'œuvre suisse et grâce aussi aux efforts fournis par les ingénieurs et techniciens, l'industrie suisse de l'aviation est capable de fabriquer des organes spéciaux extrêmement précis, indispensables aux appareils civils et militaires pour leur assurer le maximum de sécurité de vol. L'industrie suisse de l'aviation est particulièrement bien placée pour fournir les pompes d'injection, les appareils de commande hydrauliques, hydro-pneumatiques, les appareils de radio émetteurs ou récepteurs, tous les appareils de bord depuis le manomètre jusqu'au thermomètre et les indicateurs de direction, de virage, de vitesse, en passant par les altimètres, les boussoles et les inclinomètres, aussi bien que les compteurs, les hélices, les radiateurs, les réservoirs et toutes les pièces quelles qu'elles soient en métal léger.

Vouloir détailler chaque pièce ou organe produit par l'industrie de l'aviation, constituerait en fait une liste monotone qui comprendrait — comme nous l'avons déjà dit plus haut — toutes les parties d'un avion.

En continuant à perfectionner ses procédés de fabrication et en développant toujours davantage ses études, l'industrie suisse de l'aviation a certainement dans l'avenir des possibilités d'exportation de l'une ou l'autre de ses créations, et même dans certains cas le moyen de réaliser la vente de licences à l'étranger.

Charles Dechevrens.